

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 05 octobre 2022 à 9h30

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 05 octobre 2022, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART, Denis PASCO, procuration à P.Lécroart Emilie SAUNIÉR, procurat° à F.Knittel (à/c de 10h30) Fabien KNITTEL Sylvie GUYON Stéphanie ROUHIER, procuration à L.Barato Laurent BARATO Sylvie MAREY, procuration à D.Humbert Damien HUMBERT		Matthieu LAUGIER Guillaume TORINO Alexandre MOREAU Fanny MONNIER Nina BENABID
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET Laurence RICQ, vice-présidente UFC, procuration à O.Jouffroy Anne TATU, procuration à F.Bouquet Pascale GILLON, procuration à O.Jouffroy Olivier JOUFFROY		Catherine TIRVAUDEY
Représentants du RECTORAT : Françoise BÉVALOT Fabien BEN, IA-DASEN 39, procuration à F.Bévalot Julien ROCHE, procuration à F.Bévalot Augustin GUILLOT, procuration à S.Guyon	Séveryne VANAUTRYVE	Nadine VIESTE
Représentants des Collectivités Territoriales : Chantal GUYEN		
Personnalités extérieures à titre personnel : Deniz GYGER-GASPOZ, procuration à S.Guyon	Elsa LANG RIPERT,	
Personnes invitées : Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Florent MONTACLAIR, DA chargée des études Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction	Nathalie GRITTI, DA alternance + F° continue	

Le quorum est atteint. Madame Bévalot, Présidente du conseil, ouvre la séance à 9h30 et présente les deux nouveaux membres de la direction de l'Inspé, Nathalie Gritti, directrice-adjointe chargée de l'alternance et Florent Montaclair, directeur- adjoint chargé des études.

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil du 22 juin 2022
- 2 - Point sur la rentrée 2022
- 3 - DIU, présentation des M3C
- 4 - Campagne d'emploi 2022-2023
- 5 - Budget 2023
- 6 - Remplacement d'un membre du conseil d'institut en tant que : personnalité extérieure désignée par les membres du conseil d'institut : Mme Deniz GYGER-GASPOZ
- 7 - Questions diverses (à proposer à N. Roggy avant le 03 octobre 2022)

1) Validation du compte-rendu du conseil du 22 juin 2022

Françoise Bévalot regrette de n'avoir eu aucun retour concernant le courrier accompagnant le vote du DIU datant du 22 juin dernier.

En ce qui concerne les questions diverses, plusieurs seront traitées en cours de conseil. Celle concernant le COSP, fera l'objet d'un point au prochain conseil programmé fin novembre.

Ce compte-rendu est approuvé à 19 voix pour et 1 abstention.

2) Point sur la rentrée 2022

Frédéric Muyard annonce les changements au niveau de l'équipe de direction :

- Florent Montaclair en remplacement de Nathalie Aubel au poste de directeur-adjoint chargé des études
- Nathalie Gritti en remplacement de Christophe Tourneux au poste de directrice-adjointe chargée de l'alternance et de la formation continue des personnels enseignants
- Sylvain Roussey, responsable du site de Belfort
- Alice Metetal, responsable du parcours MEEF 1^{er} degré du site de Besançon.

Florent Montaclair commente les chiffres du Power Point **ci-joint**. La baisse des effectifs provient en partie du changement des maquettes et de la place du concours qui n'est maintenant accessible que par les Master 2.

Cette baisse pourrait aussi être expliquée par une nouvelle stratégie des étudiants qui serait de s'inscrire plutôt en master disciplinaire afin de leur ouvrir plus de possibilités que les métiers d'enseignement et d'éducation.

Quant au taux de réussite aux concours, différent d'un département à l'autre, l'explication pourrait être justifiée, en partie par l'origine de la formation suivie en licence, plus ou moins adaptée à la poursuite d'un master MEEF.

Emilie Saunier souhaiterait savoir si cette stratégie des étudiants relève d'un ressenti ou d'une expérience prouvée.

Florent Montaclair pense que ces chiffres relèvent tout de même d'une réalité et qu'il sera nécessaire d'attendre l'année prochaine pour voir si la tendance reste la même.

Fabien Knittel regrette que les taux de réussite aux concours soient, tous les ans, remis en avant alors que les maquettes de formation ne sont pas élaborées pour une préparation aux concours.

Olivier Jouffroy souligne que 35 étudiant.e.s ont intégré.e.s la formation PPPE l'an dernier et qu'ils intégreront le master MEEF à la rentrée 2024. Ces étudiant.e.s paraissent déjà bien motivé.e.s par le métier.

3) DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - Entrée dans le métier », présentation des M3C

Ce DIU dont la maquette a été validée en juin dernier avec une lettre de la Présidente, génère d'un sentiment d'inquiétude, tant au contenu de cette formation, qu'au financement. Ce DIU est destiné aux lauréats des concours de l'enseignement, sans avoir suivi le master MEEF. Les M3C de ce DIU reprennent les mêmes unités d'enseignement que le Master MEEF, soit :

- Le professeur acteur de la communauté éducative, validé par un projet tutoré en groupes de 4 étudiants de parcours différents.
- Le professeur pilote de son enseignement, validé par un rendu sur une pratique pédagogique.
- Le professeur praticien réflexif, validé par le stage en situation réelle.

Ces M3C sont approuvées à 18 voix pour et 2 voix contre.

4) Campagne d'Emploi 2022-23

Le précédent conseil s'était déjà prononcé sur la demande de 2 postes PRAG Lettres à 50 %. Un pour le site de Besançon visant principalement des formations destinées aux PLP Lettres Histoire et un pour le site de Vesoul visant principalement des formations destinées aux Professeurs des Ecoles, soit 2 postes relativement différents.

Un poste de PRAG Eco-Gestion est à proposer à la prochaine campagne d'emploi.

Le recrutement sur le poste de chaire TNE25 PR Sciences cognitives, est finalement infructueux, l'UFC inscrit ce support de poste à la campagne d'emploi de 2024 et y associe un poste de doctorant.

Cette Campagne d'Emploi est approuvée à l'unanimité.

5) Budget 2023

Présentation de la lettre de cadrage avec quelques points clés :

- Rénovation des bâtiments notamment l'isolation des toitures et rénovation des applications informatiques.
- Améliorer l'offre de formation en diminuant petit à petit les heures complémentaires avec pour objectifs moins 3 % en 2023 et moins 7 à 8 % en 2024.
- La dotation UFC aux composantes reste stable pour 2023.

Le taux d'exécution 2022, pour l'Inspé, est en hausse par rapport aux années précédentes, dû en partie au versement de 66K€ fait au CROUS dans le cadre de la convention de fonctionnement validée et à l'augmentation du coût des fluides.

Plusieurs projets sont en cours ou à venir :

- L'équipement de lieux de convivialité grâce à une subvention allouée par la région suite à un appel à projet obtenu ;
- L'équipement pédagogique qui sera soumis aux enseignants ;
- Le remplacement d'un véhicule ;
- La rénovation d'un appartement sur le site de Besançon qui pourrait être proposé à la location.

Les recettes sont en hausse en raison de la subvention annoncée pour le DIU. A ce jour, cette subvention n'est toujours pas versée et il n'y a pas eu de notification de crédit.

Les recettes concernant la formation continue sont en baisse. Celle-ci s'explique par la réforme qui implique un financement plus important avec une formation sur 2 ans au lieu d'un an.

Les dépenses sont en hausse en raison des heures complémentaires allouées au DIU pour lesquelles il y a encore peu de visibilité et surtout en raison de l'augmentation des fluides, qui au-delà de l'Inspé, inquiète toute la communauté éducative.

Françoise Bévalot n'est pas certaine de présenter un budget sincère dû à ce financement non certain et fait part de sa grande inquiétude.

Elle propose 2 solutions :

- Soumission du budget au vote du conseil avec un courrier explicatif qui sera transmis à la présidence ;
- Non vote du budget.

La première solution est proposée.

Ce budget est approuvé à 16 voix pour et 4 abstentions.

6) Remplacement d'un membre du conseil d'institut en tant que : personnalité extérieure désignée par les membres du conseil d'institut : Mme Deniz GYGER-GASPOZ

Deniz Gyger-Gaspoz a envoyé un courrier en mentionnant sa démission au 6 octobre. A ce jour aucune proposition n'est trouvée pour la remplacer. Quelques propositions seront annoncées au prochain conseil.

7) Questions diverses de la part des représentants du collège B

1. Nous aimerais quelques précisions au sujet du recrutement infructueux d'un PU sur la chaire (précaire) TNE25. Si notre collègue, initialement recruté, a finalement choisi un poste pérenne cela montre bien que les arguments contre ces postes précaires ont leur raison d'être et qu'il faudrait peut-être éviter, à l'avenir ces postes au profit de postes pérennes de PU fonctionnaire ?

→ cette question a été évoquée dans le point de la campagne d'emploi.

2. Qu'en est-il du COSP dont nous sommes en attente de la mise en place depuis au moins deux ans ?

→ cette question sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

3. Pourrions-nous avoir des informations quant aux nombreux départs de personnels qui concernent quasiment tous les services (par exemple des deux postes du service RH renouvelés en totalité en cette

rentré universitaire) : est-ce révélateur d'une ambiance médiocre au travail au sein de l'Inspé ? La composante ferait-elle fuir ?

→ les personnes sont parties pour d'autres projets professionnels et non pour un problème d'ambiance au sein de la composante.

4. Qu'en est-il du financement et du fonctionnement concret des DIU ?

→ cette question a été évoquée dans le point du budget.

La Présidente du Conseil d'Institut,



Françoise BÉVALOT